

SYLCODUR VELOURS



Peinture laque haut de gamme aux résines alkydes uréthanes.

- Séchage rapide
- Protection anticorrosion
- Haute résistance
- Polyvalence d'emploi



INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Peinture laque veloutée anticorrosion à séchage rapide à base de résines alkydes-uréthanes en phase solvant et de pigments anti-rouille, destinée à la protection et à la décoration des éléments de construction métalliques ou en bois.

CONDITIONNEMENT

Fût de 10 L, pot de 3 L, boîte de 1 L.

TEINTES

Livré en blanc et toutes teintes du POLYCROM® SYSTÈME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %). Nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT

A l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION

Menuiseries, structures et éléments de serrureries métalliques : huisseries, portes de service, portes d'ascenseur, volets, garde-corps, grilles, mains-courante, charpentes, tuyauteries, radiateurs, ...
Boiseries (en intérieur seulement).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Acier brut exempt de rouille ou de calamine.
 - Acier galvanisé, ou aluminium ou zinc déroché.
 - Fonte, cuivre, laiton.
 - Plastiques rigides (PVC...) préalablement apprêtés ;
 - Subjectiles bois et dérivés (en intérieur seulement).
 - Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Une bonne protection anti-rouille est indissociable de l'épaisseur déposée, en particulier sur les arêtes et les saillies : 120 µm de film sec est le minimum requis en système alkyde.

Cette épaisseur est obtenue par application d'une couche d'ALKYNOX PRIMER et de deux couches de SYLCODUR VELOURS ou de trois couches de SYLCODUR VELOURS.

En cas de préparation par projection d'abrasifs sur alliages ferreux, veiller à appliquer rapidement (dans les 2 à 3 heures) pour éviter la formation de fleur de rouille.

Les éventuels tests d'adhérence doivent être réalisés conformément au chapitre 8.3.5 du P1-1 du NF DTU 59.1 après un durcissement avancé (idéalement complet) de la résine, et en tout état de cause jamais à moins d'une semaine après l'application. Pour la réalisation de teintes vives comme les jaunes et les rouges, prévoir une première couche dite « fausse teinte » pour obtenir une opacité suffisante.

Application par projection au pistolet sans air : appliquer en couche mince (voile) puis renouveler l'application après 10 ou 20 minutes ou attendre le délai de recouvrement de 8 heures. Ne convient pas en impression de bois exsudant des huiles antisiccatives. Lui substituer PRELUDE ISOLE.

En intérieur :

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur de solvant produite par l'application.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.

Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

En extérieur :

Ne pas appliquer sur support gelé, par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %.

La température des supports métalliques devra être au moins supérieure de 3 °C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Conformes au NF DTU 59.1.

MATÉRIEL

- Brosse à soies mixtes ou naturelles.
- Rouleau polyester tissé 5mm "LE BLANC".
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 15 millièmes de pouce et filtres de 180 mailles.

DILUTION

- Au white spirit.
- Brosse et rouleau :
 - en couche primaire : 3 à 5 % ;
 - en couche intermédiaire ou de finition : 0 à 3 %.
- Pistolet : 5 à 10 %.

Remarque : l'emploi d'un pistolet équipé d'un tuyau chauffant permet de fluidifier le produit sans ajout de solvant.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Au white-spirit, immédiatement après usage.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE

12 à 14 m²/litre et par couche.

Rendement variable de d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 3 heures.
- Recouvrable : 6 heures.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



JEFECO

Peintures

SYLCODUR VELOURS

Peinture laque haut de gamme aux résines alkydes uréthanes.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS	SUR SUPPORTS NEUFS			SUR SUPPORTS PEINTS COMPATIBLES (2)		ANCIENNES PEINTURES ADHÉRENTES	SUR SUBJECTILES BOIS COMPATIBLES ET DÉRIVÉS (INTÉRIEUR)
	FERREUX	NON FERREUX	MATIÈRES PLASTIQUES RIGIDES (PVC...)	ROUILLÉS	SAINS		
PRÉPARATIONS	Selon leur état, brossage, grattage, piquetage ou mieux : projection d'abrasifs. Eliminer la calamine par projection d'abrasifs (Sa 2 1/2), sinon par chauffage.	Dépoussiérer et dégraisser si nécessaire avec un solvant approprié. L'aluminium et l'acier galvanisé seront dérochés et dégraissés. Le cuivre sera dépoli à l'abrasif fin.	Lessivage, rinçage, séchage, puis selon matière et aspect : Ponçage fin (mater la surface).	Eliminer les parties non adhérentes afin de limiter l'effet rouille sous-jacente au droit des surfaces rouillées et non-rouillées. Au-delà de 30% de la surface rouillée, le décapage total est obligatoire.	Lessivage, rinçage, séchage, ponçage et dépoussiérage.	Ponçage et dépoussiérage	
IMPRESSIION/ PRIMAIRE(1) 1 À 2 COUCHES	ALKYNOX PRIMER	FEU VERT 2000 ou ADHERISOLE	SYLCODUR VELOURS dilué	ALKYNOX PRIMER	SYLCODUR VELOURS dilué		
INTERMÉDIAIRE/ FINITION	2 couches minimum de SYLCODUR VELOURS (2)			1 ou 2 couches de SYLCODUR VELOURS			

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques cités ci-dessus avant mise en peinture. Appliquer dans un délai aussi court que possible après les travaux préparatoires sur métaux ferreux. L'application doit se faire sur des surfaces propres, sèches, cohésives et parfaitement dégraissées. En cas de surface contaminée : traitement avec EPHYMURS, suivi d'un rinçage sur fonds fermés.

(1) Primaires recommandés. Autres primaires possibles (nous consulter).

(2) La durabilité du système est directement proportionnelle au nombre de couches composant le système.

(3) L'adhérence sur prélaquage d'usine doit être vérifiée conformément au 8.3.5 du NF DTU 59.1 P1-1 après complet durcissement. Au besoin, utiliser FEU VERT 2000 ou ADHERISOLE en couche primaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

- Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
- Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :
 - Protection contre la corrosion.
 - Résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1).
 - Insensibilité à l'eau.
 - Imperméabilité à l'eau.
 - Grande dureté du feuil.
 - Stabilité du brillant spéculaire et de la couleur.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 4a.

ASPECT DU FEUIL SEC

- Velouté.
- Indice de Brillant à 60° = 14.
- Indice de Brillant à 85° = 22.
- Tendu.

PRÉSENTATION EN POT

Légèrement thixotrope.

MASSE VOLUMIQUE

1,42 ± 0,05 kg/dm³.

EXTRAIT SEC

- En poids : 73,5 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 51,5 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

35°C. Produit inflammable.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Sur support métallique : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002). Sur support bois : SYLCODUR VELOURS appliqué en deux couches sur impression ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et panneaux dérivés du bois (conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB.

ÉMISSIONS DANS L'AIR EN INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV

(Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE pour ce produit, (cat. A/i) : 500 g/l. Ce produit contient max 499 g/l COV.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



JEFECO

Peintures

SYLCODUR VELOURS

Peinture laque haut de gamme aux résines alkydes uréthanes.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI

NF DTU 59.1

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT

Entretien courant : lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement EFMURS (cf. fiche technique) en extérieur.

Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Recommandations relatives aux conditions de stockage des produits de peinture après ouverture pour limiter la formation de résidus :

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision

2014/955/UE : 08 01 11

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI :

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.



OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi
sur les réseaux sociaux !



JEFCO

Peintures